

# Rapport d'activité 2019

Association Coord21



Photographie: Assemblée générale de Coord21, 21 mai 2019, BlueFACTORY de Fribourg

## Sommaire

1	Introduction .....	2
2	Réalisations 2019.....	2
2.1	Les rencontres 2019 .....	2
2.2	Célébration des 10 ans de l'association .....	3
2.3	Matinée au vert du 29 janvier 2019 .....	3
2.4	Rencontre thématique « Villes sans déchets » .....	3
2.5	Formation continue « Stratégies pour changer les comportements dans le développement durable » .....	3
2.6	Projet d'implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal .....	4
2.7	Rencontre entre l'Office fédéral du développement territorial et Coord21 .....	4
3	Finances .....	4
3.1	Présentation des comptes 2019 .....	4
3.2	Comptes .....	5
4	Composition de l'association .....	6
4.1	Membres du Comité.....	6
4.2	Membres de l'association.....	6
5	Communication .....	7
5.1	Médias.....	7
5.2	Newsletter et site Internet .....	7
6	Perspectives 2020.....	8

## 1 Introduction

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable. L'association est une plateforme d'échange où les membres peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en partageant la leur.

Coord21 a pour but de:

- valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales latines, des cantons et des communes,
- favoriser les échanges,
- développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable,
- renforcer la collaboration et la coordination des activités afin d'augmenter l'efficacité des démarches entreprises,
- créer, diffuser et actualiser des outils,
- lancer des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

L'association peut être appelée à répondre à des procédures de consultation.

## 2 Réalisations 2019

### 2.1 Les rencontres 2019

Les principales rencontres ayant eu lieu en 2019 sont :

29 janvier	Matinée au vert en comité élargi à Genève
12 février	Réunion du comité à Lausanne
21 mars	Formation continue « Stratégies pour changer les comportements dans le développement durable » à Lausanne
3 avril	Réunion du comité à Lausanne
21 mai	Assemblée générale de l'association à Fribourg
28 juin	Réunion du comité à Lausanne
10 septembre	Réunion du comité à Lausanne
8 novembre	Réunion du comité à Lausanne
22 novembre	Rencontre thématique « Démarches zéro déchets et réduction des déchets dans les collectivités publiques » à Lausanne

## 2.2 Célébration des 10 ans de l'association

Le 21 mai 2019, les 10 années d'existence de l'association Coord21 ont été célébrées à Fribourg à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. Le site coloré de la blueFACTORY a accueilli cet événement, où des photos des membres ont été prises en petits groupes dans un décor valorisant les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.



La visite du NeighborHub, un espace multifonctionnel où les habitants du quartier imaginent ensemble des solutions pour consommer moins et mieux, s'est révélée très inspirante.

Conçue par des étudiantes et étudiants issus de quatre hautes écoles romandes, cette maison de quartier efficiente est le projet lauréat du Solar Decathlon 2017, une compétition internationale organisée par le Département américain de l'énergie.

## 2.3 Matinée au vert du 29 janvier 2019

La rencontre du 29 janvier a été consacrée à un bilan quantitatif et qualitatif des 10 ans de fonctionnement de l'association Coord21. Après avoir évoqué quelques souvenirs de moments marquants de l'association, Mme Chiara Barberis et Mme Carmen Sangin ont présenté le rapport de synthèse des 10 ans de Coord21. Suite à cela, une réflexion a été menée en deux groupes pour identifier les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de l'association d'un point de vue organisationnel et stratégique. Une réflexion commune a ensuite permis de faire émerger les besoins et perspectives pour l'avenir de l'association. La matinée a été conclue en soulignant la qualité du fonctionnement de l'association depuis sa constitution, permettant de s'appuyer sur de bonnes bases pour consolider l'existant et considérer de nouvelles opportunités.

## 2.4 Rencontre thématique « Villes sans déchets »

Le 22 novembre 2019, Coord21 a organisé une première rencontre thématique à Lausanne pour renforcer la communauté de ses membres et faciliter les échanges sur des sujets en particulier. Quarante personnes ont participé à la rencontre qui portait sur les « Démarches zéro déchets et la réduction des déchets dans les collectivités publiques ». Le programme comportait une présentation de l'initiative Zéro déchet de la Ville de Carouge et une présentation de l'association Zero Waste Switzerland, à la suite de quoi les collectivités ont pu échanger sur leurs expériences. Cette matinée a permis aux participant-e-s de considérer des démarches telles que le coaching de familles, la sensibilisation de commerces, la réduction des déchets au sein de l'administration publique, la promotion des contenants réutilisables pour les repas à l'emporter, l'utilisation de vaisselle réutilisable dans les manifestations, la réparation et la réutilisation d'objets, ainsi que les campagnes de sensibilisation au littering et au tri des déchets. Un compte-rendu de la rencontre est disponible pour l'ensemble des membres de l'association sur le site internet de Coord21.

## 2.5 Formation continue « Stratégies pour changer les comportements dans le développement durable »

Afin de répondre au besoin de soutien des membres pour induire la transformation de comportements au sein de la société, Coord21 a organisé plusieurs sessions de formation sur les « Stratégies pour changer les comportements dans le développement durable » en partenariat avec sanu future learning. Entre 2017 et 2019, trois journées offertes aux membres de Coord21 ont permis de former un total de 65 personnes. Cette formation a permis aux participant-e-s d'aiguiser leur esprit critique pour apprendre à déconstruire des messages contreproductifs. Les animateurs M. Yves François, psychologue spécialisé en approche systémique et M. Jérémy Grivel, docteur en neurosciences, ont également proposé des réflexes à adopter pour changer les comportements.

## 2.6 Projet d'implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal

L'association Coord21 considère l'Agenda 2030 (AG2030) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies comme une opportunité pour relancer le développement durable au sein des collectivités. A cet effet, un projet d'implémentation de l'AG2030 au niveau local a été initié, en réponse aux attentes formulées par les membres lors de l'Assemblée générale 2017. Après une recherche fructueuse de financements, le projet d'élaboration d'un « Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons » a débuté en 2018. Élaboré à l'intention des collectivités publiques, le Guide vise à :

- simplifier le référentiel des 17 ODD et 169 cibles de l'AG2030, afin de permettre aux communes romandes de structurer facilement une démarche locale durable en lien avec ce référentiel ;
- faire en sorte que ces objectifs soient compris et connus des acteurs locaux afin qu'ils puissent s'approprier les ODD en fonction de leur réalité de terrain ;
- promouvoir des bonnes pratiques et des outils pour que les ODD soient implantés au niveau local.

En 2019, 4 rencontres stratégiques et 6 rencontres des groupes de travail ont eu lieu afin de concevoir et réaliser le Guide. Constitué d'un canevas mettant en lien des objectifs de l'AG2030 avec les démarches communales et cantonales de durabilité et d'un argumentaire favorisant l'implémentation des objectifs de l'AG2030 au niveau local, il propose en outre une stratégie de mise en œuvre selon un processus complet incluant la phase de priorisation des champs sur lesquels agir. Structuré selon 10 « champs d'action » correspondant aux principales politiques publiques dont les Communes et les Cantons ont la charge, le Guide établit le lien avec les ODD et avec une sélection de cibles accompagnées d'exemples d'indicateurs de suivi. Cet outil sera finalisé début 2020 et fera l'objet d'une diffusion courant 2020.

## 2.7 Rencontre entre l'Office fédéral du développement territorial et Coord21.

Le 26 juin, Mme Barberis, M. de Buren et M. Gillabert, représentants de Coord21 ont été invités à rencontrer Mme Ruppert Schmitt et M. Dubas, représentants de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) afin d'échanger sur la future stratégie fédérale pour le développement durable 2020-2030 et sa mise en œuvre. Pour faire suite à cette rencontre, Coord21 a adressé par écrit plusieurs questions à l'ARE afin de clarifier la portée de la stratégie fédérale 2020-2030 et l'articulation possible entre les calendriers mutuels. Une cohérence entre les outils de la Confédération et ceux de Coord21 est souhaitée. Dans ce but, le Guide de Coord21 est conçu pour être évolutif en fonction de l'avancement des travaux de la Confédération. Les échanges à ce sujet se poursuivront en 2020.

# 3 Finances

## 3.1 Présentation des comptes 2019

### 3.1.1 Commentaire principal concernant les comptes 2019

Les comptes de Coord21 sont alimentés par les cotisations des membres ainsi que par les soutiens externes dédiés aux projets. En 2019, l'association a accueilli 24 nouveaux membres. Par rapport à l'année précédente, les recettes des cotisations ont augmenté d'un peu plus de CHF 2'800.-. Les principales charges extraordinaires ont quant à elles concerné le projet d'élaboration du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons. D'autre part, des dépenses ont été dédiées à l'organisation d'une journée de formation continue sur les stratégies pour changer les comportements dans le développement durable, à la célébration des 10 ans de Coord21, à l'organisation d'une matinée au vert et à l'organisation d'une rencontre thématique portant sur la réduction des déchets à la source. Les dépenses liées au secrétariat, à la communication et au site Internet ont elles aussi été plus élevées qu'en 2018 en raison d'une révision du tarif horaire de la prestataire et d'une charge de travail plus conséquente.

### 3.1.2 Commentaire principal concernant le budget 2020

En 2019, bien que Coord21 ait accueilli de nouvelles collectivités membres et reçu des subventions pour son projet d'élaboration du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons, les réserves financières de l'association ont été délibérément entamées. Le comité a en effet décidé d'investir le capital de l'association au lieu de le thésauriser. En 2020, il n'est pas prévu de continuer à sur cette voie, mais de stabiliser les résultats en vue d'une gestion équilibrée à long terme, tout en conservant un capital suffisant pour assurer la couverture des charges courantes. Parmi les dépenses prévisibles en 2020, on notera toutefois l'organisation d'une matinée au vert au premier trimestre 2020, l'organisation d'une journée de formation continue sur les « Stratégies pour changer les comportements dans le développement durable » offerte aux participants par Coord21 en mai 2020, ainsi que la fin des frais liés à l'élaboration du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons.

## 3.2 Comptes

### BILAN au 31.12.2019

ACTIF	2019	2018
<i>Disponible, liquidités</i>		
Banque BAS	34'689.90	86'531.10
<i>Réalizable à court terme</i>		
Débiteurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	0.00	0.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>34'689.90</u></b>	<b><u>86'531.10</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<i>Passifs</i>		
Fournisseurs/ Créanciers	3'641.50	19'634.55
Passifs transitoires / Contributions mandats perçues d'avance	0.00	13'006.05
<i>Fonds propres</i>		
Bénéfice reporté	53'890.50	50'538.15
Bénéfice (Perte) de l'exercice	-22'842.10	3'352.35
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>34'689.90</u></b>	<b><u>86'531.10</u></b>

### COMPTE D'EXPLOITATION du 01.01.2018 au 31.12.2019

PRODUITS	2019	2018
Cotisations membres	20'901.00	18'326.00
Intérêts bancaires	0.00	0.00
Produits contributions mandats	13'006.05	24'993.95
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b><u>33'907.05</u></b>	<b><u>43'319.95</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Mandats liés aux projets	29'690.15	24'993.95
Mandats secrétariat	19'033.10	5'413.00
Mandats autres	6'623.55	6'548.15
Impôts et taxes	138.60	0.00
Frais divers d'exploitation	1'263.75	3'012.50
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b><u>56'749.15</u></b>	<b><u>39'967.60</u></b>
<b>Résultat d'exploitation (Bénéfice)</b>	<b><u>-22'842.10</u></b>	<b><u>3'352.35</u></b>

## 4 Composition de l'association

### 4.1 Membres du Comité

#### Présidente

Madame Chiara Barberis, Ville de Genève

#### Trésorier

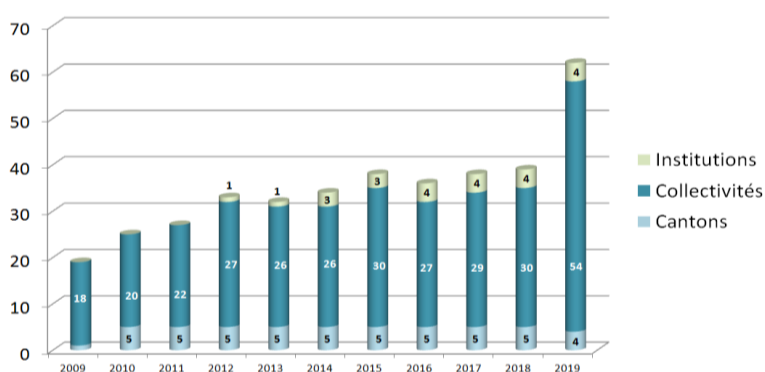
M. Guillaume de Buren, Etat de Vaud

#### Membres

M. Michel Bloch, Ville de Vevey  
 Mme Samira Dubart, Ville de Lausanne  
 Mme Amélie Dupraz-Ardiot, Etat de Fribourg  
 M. Julien Meillard, Université de Lausanne  
 M. Eric Nanchen, Etat du Valais  
 M. Frédéric Schweingruber, Ville de Renens  
 M. Rémy Zinder, Etat de Genève

### 4.2 Membres de l'association

Au 31 décembre 2019, l'association compte 62 membres, grâce à l'accueil de 24 nouvelles collectivités, ce qui a presque permis de doubler le collectif des communes membres. Le souhait des cantons de Vaud et du Valais de renforcer leur réseau cantonal et de mutualiser les efforts pour avancer efficacement vers une société plus durable explique les récentes adhésions à Coord21.



Évolution de la composition de l'association de 2009 à 2019

Au 31 décembre 2019, 54 collectivités, 4 cantons et 4 institutions de droit public sont membres de Coord21. Celles-ci sont réparties sur 7 cantons, soit :

**Canton de Berne** : Ville de Bienne.

**Canton de Fribourg** : Etat de Fribourg ; Ville de Fribourg.

**Canton de Genève** : Etat de Genève ; Commune de Bernex ; Ville de Carouge ; Commune de Chêne-Bourg ; Commune de Confignon ; Ville de Genève ; Commune de Grand-Saconnex ; Ville de Lancy ; Commune de Meyrin ; Commune d'Onex ; Commune de Plan-les-Ouates ; Commune de Vernier ; Commune de Versoix ; Services industriels de Genève (SIG).

**Canton du Jura** : Ville de Delémont.

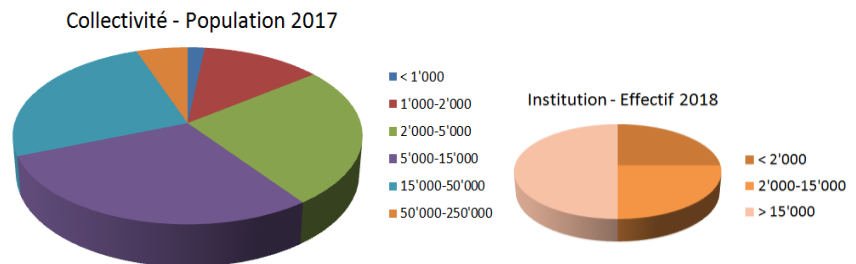
**Canton de Neuchâtel** : Ville de Neuchâtel ; UNINE.

**Canton de Vaud** : Etat de Vaud ; Commune de Bercher ; Commune de Bex ; Commune de Blonay ; Commune de Bourg-en-Lavaux ; Commune de Bournens ; Commune de Bussigny ; Commune de Chardonne ; Commune de Coppet ; Commune de Corsier-sur-Vevey ; Commune de Cugy ; Commune d'Echallens ; Commune d'Ecublens ; Commune d'Etoy ; Commune d'Eysins ; Commune de Founex ; Commune de Gingins ; Commune de Jongny ; Commune de Jouxteins-Mézery ; Ville de La Tour-de-Peilz ; Ville de Lausanne ; Commune de Lonay ; Commune de Montreux ; Commune de Morges ; Ville de Nyon ; Commune d'Orbe ; Commune de Penthalaz ; Commune de Prangins ; Ville de Prilly ; Commune de Puidoux ; Ville de Renens ; Commune de Saint-Prex ; Commune de Saint-Sulpice ; Commune de Tannay ; Ville de Vevey ; Commune de Vich ; Ville d'Yverdon-les-Bains ; Commune d'Yvonand ; UNIL ; EPFL.

**Canton du Valais** : Etat du Valais ; Ville de Sierre

Par ailleurs, 8 nouvelles communes vaudoises ont déjà demandé à intégrer l'association en 2020 : la Commune de Bogis-Bossey ; la Commune de Clarmont ; la Commune de Dully ; la Commune d'Epalinges ; la Commune de Ferreyres ; la Commune de Luins ; la Commune de Mies ; la Commune de Sullens.

Depuis l'arrivée récente de petites et de moyennes communes dans l'association, les besoins des politiques de durabilité des collectivités membres de Coord21 se modifient. Le Comité tient compte de cet enjeu.



Taille des collectivités et des institutions membres de Coord21 en 2019

## 5 Communication

### 5.1 Médias

En 2019, Coord21 a pour la première fois décidé d'apparaître dans les médias. En effet, à la suite de la célébration de ses 10 ans à Fribourg, le 21 mai, l'association a fait l'objet de trois articles de presse, dans *la Liberté*, le *Freiburger Nachrichten* et le *Matin*. Considérée comme bien reconnue de la Confédération, sa force de frappe et sa capacité à mener à bien des projets d'envergure ont notamment été soulignés. Parmi ses forces, le regroupement d'un nombre important de membres ainsi que la mutualisation des connaissances et des ressources ont été citées par les médias.

### 5.2 Newsletter et site Internet

Coord21 utilise plusieurs canaux pour ses communications internes et externes, dont la newsletter de l'association et le site Internet [www.coord21.ch](http://www.coord21.ch).

En 2019, 4 newsletters ont été envoyées à un peu plus de 120 destinataires. Elles sont parues en janvier, en avril, en juin ainsi qu'en novembre. La newsletter de l'association, qui existe depuis 2015, a été rendue publique fin 2018. Elle a pour but d'offrir une plus grande visibilité aux projets et aux activités des membres. Elle permet également de diffuser les informations du Comité intéressant l'ensemble des membres et, au travers du calendrier, de relayer les principales manifestations. Enfin, elle se veut faciliter la mise en commun d'idées et de ressources entre pairs sur des sujets particuliers.

Le site Internet, quant à lui, se veut être une vitrine de l'association. Il présente les cantons, les communes et les institutions membres de Coord21. En 2019, il a été possible d'y suivre l'évolution des activités de Coord21 et des travaux d'élaboration du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons. Le site Internet constitue également une plateforme pour la diffusion de bonnes pratiques et d'événements. La majeure partie des visiteurs atteignent le site via des moteurs de recherche plutôt que par redirection lors de la consultation d'une autre page web. En outre, la proportion des visiteurs réguliers et de visiteuses régulières est de 11%.

## 6 Perspectives 2020

L'année 2019 témoigne d'une croissance de l'association, tant du point de vue du nombre de membres que de la diversification des activités et des événements. En effet, elle a embrassé sa première conférence de presse, organisé sa première rencontre thématique interne à la communauté, inscrit dans la continuité sa rencontre annuelle au vert, ainsi qu'une journée annuelle de formation continue offerte aux membres. Cette croissance mérite de se pencher sur les éventuels nouveaux besoins de l'association, dont ceux des collectivités de petite et de moyenne taille, ainsi que sur les ressources financières et en temps que demande le développement des activités de Coord21.

Les perspectives du Comité pour l'année 2020 portent principalement sur la diffusion du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons, développé par l'association. Une réflexion portant sur la communication qui accompagnera la diffusion du Guide aura lieu à l'occasion de la matinée au vert du 1<sup>er</sup> trimestre.

En raison du nombre élevé de nouveaux membres ayant récemment rejoint l'association, le 7 mai 2020, une quatrième session de formation continue offerte aux membres est prévue. Sur la formule des années précédentes, elle portera sur les stratégies pour changer les comportements dans le développement durable et sera organisée par sanu future learning.

Enfin, en regard du succès qu'a rencontré la première rencontre thématique de l'association, au mois de novembre 2019, Coord21 prévoit d'organiser plusieurs nouvelles rencontres en 2020.